

ASSEMBLEE MUNICIPALE ORDINAIRE

du lundi 8 juin 2009 à 20h15, à la salle communale

Electeurs et électrices inscrits	au total 1'251, soit 673 dames et 578 messieurs
Présents	au total 19 ayants droit au vote, soit 5 dames et 14 messieurs
Président	M. Gérard Mathez
Secrétaire	Mme Christine Wahli
Scrutateur	M. Jean-Daniel Friedli

Ordre du jour

1. **Approbation d'un crédit d'engagement pour la comptabilisation de dépréciations complémentaires, à charge des comptes 2008, d'une somme de fr. 409'568.00**
2. **Approbation des comptes communaux 2008 et ratification des dépassements**
3. **Approbation de la dissolution du Service social du Jura bernois et l'abrogation du règlement y relatif**
4. **Divers**

CONVOCAATION

Par la Feuille officielle du Jura bernois no 16 du 6 mai 2009 et par affichage à la vitrine publique. **Gérard Mathez** signale qu'il n'y pas eu de tout-ménages distribués avant cette assemblée.

Gérard Mathez salue les membres du conseil municipal, les personnes présentes, la presse et excuse Susanne Hartman, membre du conseil municipal, absente ce soir.

L'assemblée est déclarée légalement constituée par son président, l'ordre du jour n'est pas contesté.

1. Approbation d'un crédit d'engagement pour la comptabilisation de dépréciations

Rapporteur Roberto Bernasconi

Roberto Bernasconi explique le fonctionnement des comptes communaux en 3 volets :

- Bilan
- Fonctionnement
- Investissements

Le tableau des dépréciations complémentaires 2008 pour un montant de fr. 409'568.00 est présenté, commenté et approuvé à l'unanimité.

2. Approbation des comptes communaux 2008 et ratification des dépassements

Rapporteur Roberto Bernasconi

Roberto Bernasconi informe l'assemblée du résultat des comptes. Il précise que le conseil municipal a décidé de ne pas faire de provisions sur les éventuelles pertes fiscales et sur débiteurs mais pour cette année encore de continuer d'augmenter la fortune nette au bilan. Il procède par domaine en indiquant les principaux écarts par rapport au budget.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

0 Administration générale

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
593'507.26	535'990.00	-57'517.26

Législatif

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
15'776.05	12'450.00	-3326.05

Ce dépassement est dû principalement aux jetons de présence versés aux personnes faisant partie de la commission de gestion pour des séances supplémentaires ainsi qu'aux frais de port pour le matériel de propagande électorale pour les élections fédérales du 21.10.2007. Le conseil municipal a également décidé de payer les jetons de présence aux membres du bureau de vote à la proportionnelle.

Exécutif

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
93'469.75	78'000.00	-15'469.75

Ce dépassement est dû au fait que les indemnités aux conseillers municipaux seront payés aux taux antérieurs. Par ailleurs, ce compte a comptabilisé les jetons de présences pour le groupe de la protection de la jeunesse. Le conseil municipal a également décidé de payer le souper et la course du conseil municipal ainsi que le souper de fin d'année du personnel.

Administration générale

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
461'491.46	429'790.00	-31'701.46

Ce dépassement est dû aux heures supplémentaires réalisées par le personnel administratif ainsi que pour des fournitures de bureau, un nouveau logiciel de dépouillement électronique et un ordinateur portable.

Immeubles administratifs

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
22'770.00	15'750.00	-7'020.00

Ce dépassement est dû à la mise en conformité de notre installation électrique au 2^{ème} étage ainsi qu'à la réparation du toit de l'ancien bureau municipal et aussi aux travaux de nettoyage effectués par l'entreprise Honegger pour le bureau municipal.

1 Sécurité publique

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
2'620.65	47'462.00	44'841.35

Protection juridique

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
-9'310.20	-7'000.00	2'310.20

Ces dépenses ont été portées au compte de fonctionnement au lieu des investissements comme cela nous avait été proposé par l'OACOT suite à notre situation financière délicate.

Police

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
5'264.95	21'700.00	16'435.05

Défense nationale militaire

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
2'165.90	1'000.00	-1'165.90

Ici un léger dépassement dû à quelques travaux d'entretien faits au stand de tir.

Défense nationale civile

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
4'500.00	31'762.00	27'262.00

Les charges sont plus élevées en raison de la révision de la citerne à l'ancien PSS, à des travaux de corrections électriques suite à une inspection ainsi qu'à des travaux de maçonnerie dans l'abri de protection civile suite à des infiltrations d'eau. Par contre, nous avons été autorisés à prélever fr. 35'611.30 dans le fonds des contributions de remplacement

2 Enseignement et formation

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
1'256'224.85	1'270'415.00	14'190.15

Jardin d'enfants

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
74'420.90	74'490.00	69.10

Degré primaire

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
436'801.85	416'725.00	-20'076.85

Un dépassement dû à l'achat de tables pour la salle des maîtres, d'armoires, de rayonnages ainsi qu'une machine à café mais aussi au nouveau système mis en place pour les devoirs surveillés.

Degré secondaire

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
435'888.20	472'100.00	36'211.80

Ecoles de musique

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
35'408.55	54'000.00	18'591.45

Le bonus s'explique par la réduction importante d'élèves fréquentant l'école de musique.

Bâtiments scolaires

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
260'487.35	244'800.00	-15'687.35

Un dépassement dû principalement à l'achat de matériel de sport ainsi qu'au prix du mazout.

Tâches non ventilables des écoles pub.

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
7'443.00	2'500.00	-4'943.00

Formation des adultes

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
5'775.00	5'800.00	25.00

3 Culture et loisirs

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
191'954.73	153'650.00	-38'304.73

Encouragement à la culture

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
6'730.30	6'500.00	-230.30

Médias

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
8'198.80	8'400.00	-201.20

Sports

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
164'344.03	126'750.00	-37'594.03

Ce dépassement est dû aux dépenses relatives à l'entretien d'installation, à des contrats d'entretien, à des frais de chauffage ainsi qu'à des frais divers.

Autres loisirs

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
12'380.85	11'700.00	-680.85

Une différence due à la réactivation des subventions octroyées pour les enfants participant aux colonies de vacances.

Paroisses

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
300.75	300.00	-0.75

4 Santé

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
7'016.70	11'400.00	4'383.30

Hôpitaux

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
-2'200.00	-2'200.00	0.00

Prophylaxie, lutte contre les maladies

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
975.00	1'000.00	25.00

Service médical des écoles

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
8'241.70	12'500.00	4'258.30

Les frais ont été moins élevés que prévus par rapport aux subventions concernant le service dentaire.

Contrôle des denrées alimentaires

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
0.00	100.00	100.00

5 Prévoyance sociale

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
1'399'570.33	1'452'530.00	52'959.67

Assurance-vieillesse et survivants

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
180'007.25	175'050.00	-4'957.25

La différence est due à la mise au courant de Pauline Weber par Sonia Uzzo en ce qui concerne l'agence AVS.

Assurance invalidité

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
175'573.00	191'070.00	15'497.00

Assurance maladie

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
2'307.20	2'000.00	-307.20

Autres assurances sociales

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
302'372.00	306'870.00	4'498.00

Protection de la jeunesse

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
270'950.40	299'300.00	28'349.60

Une différence due à la crèche municipale. Des heures supplémentaires ont été payées pour pallier à certaines absences. Des jeux supplémentaires et du mobilier ont été achetés. Achat de mazout.

Assistance

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
468'360.48	478'240.00	9'879.52

Dans les comptes du service social, le dépassement dans les traitements est dû aux heures supplémentaires payées et à l'engagement de Pauline Weber pendant le congé maternité de Mme Jost et aux cours de formation qui ont été suivis par les assistantes sociales.

6 Trafic

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
291'068.52	341'780.00	50'711.48

Routes communales

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
200'591.62	258'220.00	57'628.38

Seul le compte matériel et signalisation enregistre un dépassement ; ce dernier est dû à l'acquisition de matériel de signalisation supplémentaire suite aux réclamations des riverains à la Cornette et à Bellevue ainsi qu'à la redevance poids lourds pour le tracteur.

Rail

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
90'476.90	83'560.00	-6'916.90

Outre notre contribution au financement des transports publics qui augmente d'année en année, ce compte a enregistré notre contribution aux coûts d'exploitation de la ligne Moonliner M31

7 Protection de l'environnement

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
-15'496.00	0.00	15'496.00

Approvisionnement en eau

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
0.00	0.00	0.00

Protection des eaux

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
0.00	0.00	0.00

Traitement des déchets

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
0.00	0.00	0.00

Aménagement

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
-15'496.00	0.00	15'496.00

Dans le cadre du décompte final de la Combe et du giratoire, nous avons extourné des factures d'honoraires d'ingénieurs pour un montant total de fr. 17'450.00 et les avons porté au

compte des investissements. Le solde représente les honoraires pour les contrôles de gabarits.

8 Economie publique

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
-77'395.65	-81'250.00	-3'854.35

Agriculture

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
1'024.00	1'000.00	-24.00

Tourisme

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
0.00	0.00	0.00

Industrie, Artisanat et commerce

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
1'325.35	-750.00	-2'075.35

Il s'agit principalement d'heures de travail de notre garde police à charge des foires selon contrôle des heures NGP.

Energie

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
-79'745.00	-81'500.00	-1'755.00

9 Finances et impôts

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
-4'985'909.39	-3'731'977.00	1'253'932.39

Impôts

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
-4'958'442.15	-4'245'341.00	713'101.15

L'impôt sur le revenu des personnes physiques dépasse le budget 2008 et peut être attribué à d'importantes hausses de salaires, à des heures supplémentaires et à l'augmentation de la population. Les revenus supplémentaires ont favorisé l'épargne et donc l'impôt sur la fortune. Les comptes montrent également de fortes corrections en ce qui concerne les impôts des années antérieures.

Fonds de péréquation financière

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
-390'385.00	-376'370.00	-14'015.00

Parts aux impôts et droits cantonaux

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
-1'056.05	-1'000.00	56.05

Finances

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
76'968.86	159'550.00	82'581.14

Clôture

<u>Solde</u>	<u>Budget</u>	<u>Différence</u>
287'004.95	731'184.00	444'179.05

Récapitulation

	<u>Budget 08</u>	<u>Compte 08</u>	<u>Différence</u>
Total des charges	7'723'416.00	7'572'503.16	150'912.84
Total des revenus	7'723'416.00	8'909'341.16	1'185'925.16
Excédent de revenus	0.00	1'336'838.00	1'336'838.00

La fortune nette avant dépréciations complémentaires totalise au 31.12.2008, Fr. 1'561'654.62, respectivement Fr. 1'152'086.62 après dépréciations complémentaires.

Roberto Bernasconi ne cache pas sa satisfaction au vu de ces bons résultats.

Gérard Mathez a ouvert les débats après chaque point, mais la parole n'a pas été demandée jusqu'ici.

Nicolas Curty demande si les liquidités qui découlent de ces bons résultats serviront à amortir la dette.

Roberto Bernasconi répond que nous avons déjà diminué la dette de 3,5 mio depuis 2006 et que nous amortissons le plus possible. L'idéal serait de pouvoir amortir pour s'autofinancer.

DETTES à fin 2008

Au 31 décembre	2007	2008
Dette – fonds étrangers	8'860'200.00	6'571'200.00
Disponibilités	1'792'757.67	1'428'679.52
Placement à court terme et comptes épargne		
Dette calculée	7'067'442.33	5'142'520.48

Investissements 2008

0. Administration générale	Frs	19'092.15
2. Enseignement et formation	Frs	105'017.75
6. Trafic	Frs	96'901.60
7. Protection et aménag. environ.	Frs	194'971.85
8. Economie publique	Frs	27'212.50
9. Finance et impôts	Frs	-38'920.00
Total des investissements	Frs	404'275.85

Roberto Bernasconi commente ces différents points.

0. Administration générale

Il s'agit de l'aménagement d'un bureau pour le SSCO dans l'ancienne buanderie qui était utilisée par l'école ménagère.

2. Enseignement et formation

Il s'agit de la réfection du toit de la halle de gymnastique et la fourniture et la pose de chauffe-eau ainsi que la modification de l'installation électrique à l'école primaire.

6. Trafic

Il s'agit du décompte final de l'ingénieur concernant le giratoire et l'achat du VW Taro en remplacement de la Subaru Justy ainsi que l'achat d'un chariot élévateur.

7. Protection et aménagement de l'environnement

Il s'agit de travaux de maçonnerie pour la transformation du réservoir de la Mochenière.

8. Economie publique

Il s'agit de la participation communale au SAFICV

9. Finance et impôts

Il s'agit ici de la vente de portions de terrain à Champ de la Pierre et Sur Champ Martin.

La parole n'est pas demandée.

Gérard Mathez donne connaissance du rapport succinct de la société fiduciaire S. Rettenmund Fidufisc S.A. qui atteste que les comptes ont été tenus selon les dispositions légales et réglementaires et toutes les vérifications dictées par le Guide des finances communales ont été effectuées. L'organe de vérification recommande l'approbation des comptes 2008.

La parole n'étant plus sollicitée, le président clos le débat.

L'assemblée accepte les comptes 2008 à l'unanimité.

3. Approbation de la dissolution du Service social du Jura bernois et l'abrogation du règlement y relatif.

En l'absence de **Susanne Hartmann**, **Thierry Lenweiter** rapporte ce point.

Les comptes du SSJB ont été bouclés définitivement au 30 septembre 2007 et le bouclage a été accepté par les réviseurs et toutes les communes membres dans le courant de l'année 2008. La participation de la commune de Malleray à cette liquidation s'est montée à fr. 1.17 par habitant soit la somme de fr. 2'270.65.

Formellement, la dissolution du syndicat des communes doit être approuvée par l'organe législatif de ces dernières et il est également nécessaire d'abroger le règlement y relatif. Le conseil municipal a donné un préavis favorable et Susanne Hartmann propose aux ayants droit au vote d'accepter cet objet.

La parole n'est pas demandée et l'assemblée accepte cet objet à l'unanimité.

4. Divers

Gérard Mathez ouvre les débats de ce dernier point de l'ordre du jour.

Frank Bigler demande s'il serait possible de publier un compte-rendu des points importants de l'assemblée municipale dans la feuille officielle comme le font déjà d'autres communes.

Antoine Bernasconi répond qu'un compte-rendu est fait par d'autres biais mais prend en compte cette demande.

Frank Bigler demande si une suite peut être donnée à sa demande de prolonger le 50km/h à la sortie ouest de la localité jusqu'à l'intersection du chemin de la Gérine et de rétablir le passage pour piétons supprimé à cet endroit-là.

Antoine Bernasconi répond que les démarches nécessaires ont été entreprises mais que le délai de réponse a été très long et que l'office de la circulation routière n'entrait pas en matière mais proposait une solution médiane avec la pose de deux îlots dans ce secteur, reliés par une bande de sécurité qui permettra aux piétons de traverser la route en deux temps. Ces travaux pourraient être réalisés avant les vacances d'été.

Serge Monnerat demande si la réalisation du 30km/h dans les quartiers au nord de la localité est toujours à l'ordre du jour.

Antoine Bernasconi répond que ce projet n'a pas été abandonné mais que les démarches pour l'obtention des autorisations nécessaires sont plus longues que prévues. Antoine Bernasconi précise que la réalisation de ce projet donnera l'occasion d'effectuer différents travaux de canalisation à la rte de Moron et au Seut et d'améliorer le trottoir.

La parole n'étant plus sollicitée, le président clôt l'assemblée à 21h20.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE MUNICIPALE

Le Président
Gérard Mathez

La Secrétaire
Christine Wahli